

Montréal, le 5 octobre 2020

À tous les dirigeants de club et entraîneurs reconnus par Triathlon Québec,

Suite à l'annonce faite par la ministre Isabelle Charest aujourd'hui, Triathlon Québec annonce que les activités encadrées de triathlon seront suspendues à compter du 8 octobre dans les régions où le palier d'alerte est rouge. Cette situation sera réévaluée par les autorités gouvernementales après le 28 octobre en fonction de l'évolution épidémiologique. Vous trouverez en attachement le « Napperon COVID-19 », le message audio de Mme Isabelle Charest ainsi qu'un communiqué de Sports Québec.

Les activités en zones oranges, jaunes et vertes peuvent se poursuivre selon les consignes de notre [Guide de relance du triathlon en situation de pandémie](#).

Pour connaître le palier d'alerte de votre région ↓
[carte des paliers d'alerte par région](#)

Note importante concernant le port du masque

Notez que la directive concernant le port du masque ou du couvre-visage a évolué. Le port du masque ou du couvre-visage est maintenant obligatoire dans les lieux publics intérieurs, et ce, pour tous les paliers d'alerte, même une fois assis et à deux mètres de distance des autres personnes.

Complément d'information au « Napperon Covid-19 » pour les clubs situés en zone d'alerte est rouge

Activités organisées non autorisées

À l'exception des programmes Sport-études et des concentrations en sport au secondaire, aucune activité organisée n'est permise pour toutes les activités physiques, sportives, de loisir ou de plein air.

Tout comme nous l'avons vécu au printemps dernier, le seul encadrement possible est un encadrement à distance. Par exemple, l'entraîneur fournit le plan d'entraînement à distance et l'athlète fait son entraînement seul ou, l'entraîneur offre un entraînement virtuel à des athlètes qui sont chacun dans leur maison. Pour les entraînements virtuels, veuillez respecter les recommandations établies par notre assureur en avril dernier ([voir communiqué du 15 avril/ Mémo Assurances-Covid-19](#)).

Sport-études, concentrations en sport, activités interscolaires et parascolaires

- Aucune activité parascolaire ou interscolaire ne sont permises.
- L'offre au sein des programmes Sport-études et de concentration sportive sont dispensés dans le cadre des services éducatifs de la formation générale des jeunes et sont maintenues selon les modalités suivantes :
 - Un seul groupe-classe stable autorisé ;
 - Un groupe-stable supplémentaire peut être créé, à la condition de maintenir une distanciation de deux mètres entre les élèves de groupes-classes stables différents, en tout temps et d'observer rigoureusement les règles sanitaires ;
 - En pratique organisée ou en entraînement seulement, tout en respectant l'application stricte des mesures de distanciation et l'absence de contacts entre les personnes ;
 - Le groupe en question peut donc se retrouver sur un même plateau, mais les exercices doivent se réaliser seul ou en dyade ;
 - Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits.

Programme Alliance Sport-Études

Ces athlètes ne peuvent continuer l'entraînement en personne.

Salles d'entraînement – préparation physique

Toutes les salles sont fermées, même pour les sports-études.

Sachant que les différents messages et les différentes règles peuvent porter à confusion, nous sommes à votre disposition pour répondre du mieux que l'on peut à toutes vos interrogations. Bien que ces nouvelles règles soient très restrictives, nous demandons à tous nos clubs, entraîneurs et athlètes de les respecter rigoureusement. C'est notre devoir collectif de

participer à l'effort afin d'affronter cette 2^e vague. Si la situation devient trop lourde, nous vous rappelons que vous n'êtes pas seul et que l'équipe de Sport'aide est là pour vous écouter et vous supporter.

Salutations,



MARIE-EVE SULLIVAN | Directrice générale

4545, ave Pierre-De Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2

T. 514.252.3121 poste 4 | C. 438.827.4545

msullivan@triathlonquebec.org

